



Association des Résidents du lac Carillon

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DE L'ARC TENUE LE 25 AOÛT 1998,

À 19 H 30, AU 2420, RUE LEMIEUX, QUÉBEC

Étaient présents : Pierre Bédard
Jean-Marc Charbonneau
Claire Huot
Serge Lachance
Carole Paré
Jocelyne Roberge

Les points suivants ont été inscrits à l'ordre du jour :

1. MOT DE BIENVENUE

Serge Lachance souhaite la bienvenue aux membres du conseil d'administration.

2. LECTURE ET ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR DU 25 AOÛT 1998

Jean-Marc Charbonneau propose l'adoption de l'ordre du jour de la réunion du 7 octobre et Pierre Bédard seconde. **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.**

3. LECTURE ET APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU 14 AVRIL 1998

Jean-Marc Charbonneau propose l'adoption du compte rendu avec les modifications suivantes et Jocelyne Roberge seconde. **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.**

La première phrase du point 6. Lotomatique est modifiée afin de la lire ainsi :

La somme de 71,91 \$ a été déposée dans le compte de banque de l'ARC pour un grand total de 220,95 \$.

4. SUIVI DU COMPTE RENDU DU 14 AVRIL 1998

- ***Bateau à moteur***

Vendredi, 24 juillet, la municipalité de Notre-Dame de Montauban tenait une assemblée publique de consultation. Étaient présents pour l'ARC : Serge Lachance, Jocelyne Roberge, Huguette Allard et Jean Sauvageau. Une pétition de 12 noms en faveur des bateaux à moteur à essence a été remise par des résidents de Notre-Dame de Montauban; chacun faisant valoir ses arguments : pollution, bruit, sécurité, etc. Le conseil municipal soumettra le tout à leurs aviseurs légaux et une décision finale sera prise par le conseil municipal.

- ***Publicité***

La COOP et la Caisse populaire de St-Ubalde ont renouvelé l'entente à titre de commanditaires.

- ***Piste multifonctionnelle***

Suite à la résolution prise par l'ARC et à la lettre transmise le 26 mai à la municipalité, le secrétaire faisait part à l'ARC, dans une lettre datée du 3 juin, que le projet n'a pas été retenu par le Centre local de développement de Portneuf, dans le cadre du programme de Mise en valeur des ressources du milieu forestier.

- ***Projet de revitalisation des forêts***

Une réunion spéciale portant sur ce sujet est prévue pour le 8 septembre; selon les développements, ce dossier sera possiblement soumis en assemblée générale.

- ***Chambre de commerce de St-Ubalde***

Transmission d'une lettre datée du 26 mai demandant de ne faire aucune distribution de publicité, à moins que ce ne soit en main propre. Aucun accusé de réception.

- ***Cotisation annuelle***

4 locataires n'ont pas encore acquitté leur cotisation annuelle : 4117, 4152, 4207 et 4210.

Denis Falardeau – Secteur des Terres, ministère des Ressources naturelles - a informé Serge Lachance qu'un fonctionnaire a visité les installations de St-Francois et que leur bail a été révoqué le 18 mars. Aucun autre terrain vacant ne sera loué compte tenu de la complexité de la situation et du dossier du lac Carillon.

5. LOTOMATIQUE

Un dépôt de 88,88 \$ a été fait ce qui porte le total à 309,83 \$ depuis le début.

6. ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Les postes de secrétaire et de président viennent à échéance. La même formule que l'an dernier a été retenue pour l'assemblée, soit : début de la rencontre à 10 H suivie d'un café, croissant et muffin. La rencontre se tiendra le samedi 10 octobre. Serge Lachance tentera d'obtenir la présence du préfet, M. Roger Dussault, afin qu'il entretienne les membres du dossier Devenir propriétaire.

Suite à certaines questions soulevées à l'égard des Règlements généraux dans l'interprétation des mots membres votants, il est proposé par Jean-Marc Charbonneau et secondé par Claire Huot d'adopter la résolution suivante. Cette résolution sera incluse à la convocation de l'assemblée générale, tel que convenu dans les règlements généraux de la corporation :

Il est proposé par Jean-Marc Charbonneau et secondé par Claire Huot de modifier l'article 2.2 *Membres votants* de même que l'article 3.6 *Vote, paragraphe A*, afin que ceux-ci se lisent ainsi :

2.2 Membres votants

Sont reconnus comme membres votants de la corporation :

- a) les membres du conseil d'administration;
- b) les membres en règle à raison d'une seule personne votante par terrain.

3.6 Vote

A – Ont droit de vote les membres votants de la corporation. Un membre votant peut, par procuration écrite, déléguer son vote.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

7. RAPPORT DU PRÉSIDENT

• *Vandalisme à la plage*

Dans la nuit du 15 au 16 août, il y a eu du vandalisme à la plage. La Sûreté du Québec a été appelée et s'est rendue sur les lieux pour faire enquête.

• *Rencontre avec le maire*

Plusieurs dossiers ont été abordés :

- *Vandalisme à la plage* : suite au bris des cabines, Serge Lachance a demandé que le gardien du camping municipal du Lac Blanc se rende également faire une visite à la plage du Lac Carillon et une demande en vue de réparer le bâtiment a été placée.
- *Rehaussement de la route à certains endroits*

- *Panneaux interdisant les moteurs à essence*
- *Panneau Attention à nos enfants à l'entrée du chemin de la Bernache*
- *Demande de subvention de 500,00 \$ pour l'entretien des sentiers*

8. TRÉSORERIE

Une motion de félicitations est adressée à madame Roberge : les rapports d'impôt pour les années 1994, 1995, 1996 ont été complétés; l'année 1997 est à venir, dès que les états financiers seront approuvés, celui-ci sera préparé.

À compter du 1^{er} mai, des frais de 0,60 \$ seront chargés pour les dépôts à la Caisse populaire.

Au 31 juillet 1998, l'encaisse est de 1 170,68 \$.

9. SENTIERS

Différents travaux ont été effectués dans les sentiers :

- La Glacière : 18 mai - durée approximative de 5 h 00. Les personnes suivantes ont participé : Pierre Bédard, Mario Lupien, Rollande et Jean-Louis Fiset, Jocelyne Roberge, Claire Huot et Serge Lachance – Balises et défrichage.
- L'Ours – arrière des chalets et le Geai : 7 août – durée approximative 3 h 00. Les personnes suivantes ont participé : Pierre Bédard, Alain Lavoie, Claire Huot, Yanick et Serge Lachance – une trentaine d'arbres ont été dégagés des sentiers et élargissement.
- L'Ours jusqu'au pont :
 - 18 août – durée approximative 30 minutes – Un arbre a été dégagé du sentier. Ont participé : Serge Lachance et Denis Ouellet.
 - 22 août – durée approximative 1 heure – Ont participé : Serge Lachance et Pierre Bédard – Sept arbres ont été dégagés du sentier.
- Lac à la Hache : 22 août – durée approximative 2 heures. Les personnes suivantes ont participé : Pierre Bédard, Jocelyne Roberge, Rollande et Jean-Louis Fiset et leur visite (3 personnes), Claire Huot et Serge Lachance – Plusieurs arbres ont été dégagés du sentier, balises, défrichage et élargissement du sentier.

Suite aux travaux effectués, il est proposé d'adopter les résolutions suivantes :

Il est proposé par Jean-Marc Charbonneau et secondé par Jocelyne Roberge d'adopter la résolution suivante :

Résolution autorisant des déboursés de l'ordre de 40 \$ pour couvrir les frais occasionnés pour l'essence et l'aiguisage des scies mécaniques, soit 20 \$ à Pierre Bédard et 20 \$ à Serge Lachance.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Il est proposé par Jean-Marc Charbonneau et secondé par Jocelyne Roberge d'adopter la résolution suivante :

Résolution autorisant le président à déboursier une somme d'environ 25 \$ lors de corvées pour des rafraîchissements afin de remercier les participants. Une allocation sera accordée pour les 18 mai et 7 août.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Il est proposé par Pierre Bédard et secondé par Jean-Marc Charbonneau d'adopter la résolution suivante :

Résolution autorisant un investissement de l'ordre de 700 \$ à 750 \$ pour l'acquisition d'une débroussailleuse et de certains accessoires (scies, bidons, harnais) pour l'entretien des sentiers.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Cette débroussailleuse sera sous la garde du président. Elle pourra être louée par les résidents du lac Carillon et pour leurs besoins au lac Carillon à un coût raisonnable couvrant les frais d'exploitation (essence et équipement), pour une période de 8 heures.

Les membres du conseil d'administration pourront utiliser cet outil et n'auront qu'à défrayer les coûts reliés à l'essence.

Des estimations ont été demandées à certaines firmes; Location Réjean Perron offre le prix le plus avantageux. Serge Lachance communiquera avec lui et tentera par la même occasion d'obtenir une commandite.

10. AUTRES SUJETS

- ***Déclaration annuelle***

Il est proposé par Serge Lachance et secondé par Jean-Marc Charbonneau d'autoriser Jocelyne Roberge à émettre, après l'Assemblée générale annuelle, un chèque au montant de 32 \$ à l'ordre de l'Inspecteur général des institutions financières relativement à la déclaration annuelle pour l'année 1998.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

- *Panier de Noel*

Il est proposé par Carole Paré et secondé par Jocelyne Roberge de renouveler notre implication auprès de la communauté de St-Ubalde par la remise d'un panier de Noel.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

11. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

La levée de l'assemblée s'effectue à 22h00.

Claire Huot,

Secrétaire